



Ecole Doctorale Régionale
Infectiologie Tropicale



École Doctorale Régionale (EDR) d'Afrique Centrale Master 2 Recherche en Infectiologie Tropicale

Appel à candidature 2017-2018

1- Objectif de l'EDR

L'École doctorale régionale (EDR) d'Afrique Centrale en infectiologie tropicale a pour objectif de former des spécialistes en infectiologie tropicale par la mise en commun de compétences de l'espace francophone dont les applications contribueront à l'amélioration de la santé humaine et animale des pays de l'Afrique sub-saharienne.

Elle offre aux biologistes, biochimistes, médecins, pharmaciens, vétérinaires, chimistes, une formation spécialisée de niveau **Master 2**, donnant accès, pour les meilleurs, à la préparation d'une thèse de Doctorat.

2- Déroulement de la formation

Les enseignements sont assurés par des professeurs en provenance des universités partenaires et par des chercheurs professionnels.

Le stage dans un centre de recherche ou dans une structure universitaire bioclinique fait partie intégrante de la formation.

La durée totale de la formation est de 9 mois. L'enseignement théorique, organisé par unités d'enseignement (UE) sur une période 3 mois, est composé de 30 crédits (ECTS). Il est suivi d'un stage de recherche (30 ECTS) de 6 mois.

3- Evaluation des connaissances

Des contrôles continus des connaissances auront lieu sous forme de questions à réponses courtes, toutes les deux semaines. Des séances d'Enseignements Dirigés (ED) et/ou de Travaux Pratiques (TP) seront organisées et feront l'objet d'un contrôle intervenant pour l'évaluation de la phase théorique.

Un examen écrit général et une épreuve orale seront également organisés à la fin des cours théoriques.

La cotation est résumée de la façon suivante :

*Contrôles continus = 20%
- Contrôles sur les cours = 15%
- Présentation et analyse d'articles = 5%
*Travaux Pratique (TP)/Enseignements Dirigés (ED) =10%
*Oral = 10%
*Ecrit Général = 60%

La note générale de la phase théorique comptera pour 60% de la moyenne générale annuelle.

La réussite à l'ensemble des épreuves de la phase théorique devra être égale ou supérieure à 10/20 pour permettre d'accéder au stage de recherche. Les étudiants ayant obtenu une note moyenne inférieure à 10 seront automatiquement exclus de la formation.

4- Stage de recherche en laboratoire

Le stage fera l'objet d'un mémoire écrit défendu oralement devant le jury de l'EDR. Le choix du stage se fera à partir d'une liste de sujets de mémoire proposés par les structures d'accueil avalisées par le Conseil Scientifique de l'EDR.

La note de stage comptera pour 40% de la moyenne générale.

5- Conditions d'admissibilité

Cette formation est ouverte aux candidats :

- Ayant validé leur Master1 ou niveau équivalent, d'orientation biologie, biochimie ou chimie.
- Étudiants en Médecine et pharmacie ayant validé leur cinquième année d'étude.
- Médecins, pharmaciens ou vétérinaires.

Cette liste de recrutement est non exhaustive ; tous les candidats devraient être capable de suivre des enseignements de niveau Master 2 et discipline du programme (6). Le Conseil Scientifique de l'EDR se réserve la possibilité, après analyse du dossier de candidature, de permettre l'inscription aux titulaires d'autres diplômes universitaires.

L'évaluation des dossiers de candidature se fait par le Conseil scientifique de l'EDR et les résultats sont portés à la connaissance des candidats par courrier.

6- Programme

UE 1 : Microbiologie générale et généralité sur les agents infectieux

UE 2 : Méthodes en épidémiologie, santé publique / gestion de la santé

UE 3 : Epidémiologie et physiopathologie en parasitologie / mycologie

UE 4 : Epidémiologie et physiopathologie en bactériologie

UE 5 : Epidémiologie et physiopathologie en virologie

UE 6 : Outils diagnostiques d'évaluation et de contrôle du malade et de la maladie

UE 7 : Développement et accès aux médicaments

UE 8 : Programme sur le contrôle des grandes endémies équatoriales

UE 9 : Formation à la rédaction scientifique, la bibliographie et la présentation orale

7-Constitution du dossier et modalités de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes:

1. Formulaire de demande d'inscription dûment complété et signé ;
2. Lettre de motivation ;
3. Curriculum vitae actualisé, année après année depuis le bac;
4. Copies des diplômes obtenus (et attestation de réussite de la dernière année universitaire), avec les relevés de notes et le rang/classement de sortie (**obligatoire**), tous certifiés conformes par une université ainsi que le contenu de la formation initiale;
5. Lettres de recommandation (deux) des enseignants du candidat, ayant au moins le grade de Maître Assistant/Chargé de Recherches du cames ou équivalent ;

L'inscription définitive sera prise auprès de l'EDR pour le compte de l'université diplômante.

Les auditeurs issus d'universités hors consortium pourront également s'inscrire à l'EDR.

Pour des raisons liées à l'encadrement pédagogique et à la logistique, le nombre maximum de

candidats sélectionnés est de 20.

8- Frais d'inscription

1. Etudiants ressortissants des pays signataires (Centrafrique, Congo, Gabon, Tchad) et boursiers de leurs Etats : 20 000F CFA
2. Tous les autres : 1 000 000F CFA

Le **dossier complet original** est à adresser par **voie postale (courrier express)** à la Direction de l'EDR, BP 876 Franceville-Gabon, et par voie électronique à l'adresse sde_edr1@yahoo.fr

La date limite de réception des dossiers à l'EDR est fixée au **30 juin 2017**.

9 - Dates à retenir

- 30 mai 2017 : diffusion de l'appel à candidature sur les sites de l'AUF (www.auf.org), de l'EDR (www.ecodrac.com) et des établissements du consortium.
- 30 juin 2017 : date limite de réception des candidatures
- 12 juillet 2017 : sélection des candidatures
- 20 septembre 2017 : date limite de confirmation d'inscription, au – delà de cette date, la préinscription n'est plus retenue.
- 16 octobre 2017 : début des cours.